

Journée régionale pour les acteurs de la prévention spécialisée

Nice. 1^{er} juin 2018

La prévention spécialisée engagée sur des problématiques émergentes

La force des pratiques

Conférence de Véronique le Goaziou

(Sociologue, chercheuse associée au Lames-CNRS / verolgm@orange.fr)

Dans la plupart des écrits qui portent sur la prévention spécialisée ou des écrits qui sont produits par elle, il est stipulé qu'à partir d'un socle commun, la prévention spécialisée élabore des interventions adaptées à de multiples réalités. Et cette capacité d'adaptation est présentée comme une spécificité, un principe d'action et l'une des forces de la prévention spécialisée.

Il s'agit en réalité de quelque chose de bien plus important qu'un simple *réflexe darwinien* : s'adapter ou mourir ! C'est la capacité à trouver et si nécessaire à inventer des réponses qui *épousent* au mieux la problématique qui se présente et qui satisfont le plus possible les publics auxquels elles sont destinées.

Pourquoi cette capacité est-elle importante ? D'abord parce que chaque problématique – comme chaque personne – est unique, même si l'on peut repérer des similarités parmi les publics de la prévention spécialisée et même si les dimensions structurelles et les déterminations collectives sont fortes dans les territoires où elle opère. Ensuite parce que les réalités changent : les publics, les territoires, les tutelles, les politiques et les contextes changent. Votre métier – comme tout métier – est traversé par les grandes évolutions sociétales, politiques, culturelles, économiques, éthiques mais aussi scientifiques et techniques qui affectent le monde contemporain. Dès lors, la prévention spécialisée, qui se veut proche de ses publics, au plus près des jeunes et de leurs familles, doit continûment ajuster ses actions aux besoins, aux demandes et aux manques, qui sont eux-mêmes traversés par ces grandes évolutions. D'ailleurs, la prévention spécialisée – pas partout et pas de la même façon – procède à des diagnostics lorsqu'elle s'implante sur des territoires et elle procède aussi à une sorte de veille continue par des observations, de l'écoute et de la présence auprès de ses publics et sur leurs lieux de vie. Publics et territoires qu'elle essaie de saisir, non pas depuis une position de surplomb en plaquant une grille de lecture déjà existante. Mais en ramassant des faits – comportements, attitudes, postures, éléments de langage... – qui peuvent être les indices de changements à venir. Et sans doute peut-elle le faire plus ou mieux que d'autres opérateurs du travail social parce qu'elle est moins contrainte par des procédures. Tous ces aspects sont bien connus et je n'y insiste pas.

Mais la prévention spécialisée, parce qu'elle est une mission de service public, financée par d'autres qu'elle-même (l'Etat, les départements, les métropoles ou les communes...) doit

également entendre les préoccupations de ses tutelles ainsi que celles des acteurs politiques. Dès lors qu'elle admet que ces préoccupations ne visent pas toujours la mise au pas des ressources qui sont les siennes et que ces préoccupations n'ont pas forcément comme objectif de glisser la puissance d'action de la prévention spécialisée dans des orbites décisionnelles qui lui seraient étrangères et auxquelles elle devrait se soumettre. Ces préoccupations peuvent aussi refléter des demandes sociales et traduire des inquiétudes contemporaines qu'on ne peut écarter d'un revers de main et qu'il faut prendre au sérieux – les deux inquiétudes majeures aujourd'hui étant la sécurité (depuis longtemps déjà) et la radicalisation, plus récemment.

Lorsque la prévention spécialisée répond à des demandes qui ne sont pas forcément celles de ses publics ou de ses territoires, elle peut mettre en œuvre des nouvelles pratiques qui peuvent sembler éloignées, voire étrangères aux « *éléments d'identité* » auxquels la prévention spécialisée est traditionnellement attachée. Et souvent, dès lors, ces pratiques émergentes font émerger des controverses professionnelles – des doutes, des questionnements, des désaccords qui peuvent parfois bousculer la profession.

Le document *Demain la prévention spécialisée* paru en 2016, piloté par Louis Dubouchet et Geneviève Casanova et auquel ont contribué plusieurs associations, à la fois mentionne et interroge plusieurs de ces pratiques émergentes qui viennent *piquer* la doctrine d'action usuelle de la prévention spécialisée. Par exemple lorsqu'elle travaille avec des jeunes nommément désignés, notamment des jeunes sous main de justice qui se voient « prescrire » une « mesure de prévention spécialisée ». Ou bien lorsque des éducateurs participent à des dispositifs à caractère répressif, comme des cellules de tranquillité publique ou des stages de responsabilisation parentale. Egalement lorsque des équipes sont appelées pour réguler des comportements considérés comme incivils ou déviants – ou pour prévenir ces comportements –, par exemple dans des lignes de transport. Et encore lorsque des professionnels élaborent une intervention spécifique qui vient se loger dans un dispositif piloté par des services policiers – je pense ici à la Cellule d'écoute et d'accompagnement des familles (CEAF) des Bouches-du-Rhône, service de l'ADDAP13.

Ce qui demeure frappant lorsqu'on regarde d'un peu près l'introduction de la prévention spécialisée dans ces espaces qui ne sont pas (ou qui n'étaient pas) les siens, c'est ce qu'elle y fait et surtout comment elle le fait. Et il est remarquable qu'elle fait globalement ce qu'elle sait faire : aller au contact, être là où les gens sont, sortir des murs, se tenir dans l'offre d'un lien possible, s'il le faut provoquer ou forcer la rencontre, être réactif sans être intrusif, rechercher l'adhésion mais ne pas l'imposer, être souple mais également occuper le terrain, ne pas se retrancher derrière des procédures, intervenir quand il n'y a plus personne d'autre, dans des espaces désertés ou durant des plages horaires décalées... Tout cela est également bien connu et la prévention spécialisée, je l'ai souvent dit, est dans la pâte du *faire agile*.

Il est également remarquable que, par plusieurs de ses pratiques, la prévention spécialisée tente de trouver des réponses satisfaisantes à des besoins très simples : des besoins de base ou des besoins fondamentaux de certaines personnes ou de certains publics, notamment celles ou ceux qui se trouvent en situation de grande précarité. Trouver des solutions rapides à des situations d'urgence est une des marques de fabrique de la *prév'* dès son origine. Il s'agit parfois même d'assurer une présence auprès de gens qui ne demandent pas grand-chose et qui disent merci alors que rien n'a encore été fait – comme il est expliqué

dans le document déjà cité à propos des populations *Rom's*. Mais ce « pas grand-chose » n'est pas toujours bien identifié et l'on n'en tient pas toujours compte – j'y reviendrai.

C'est pourquoi la prévention spécialisée nous fait nous interroger. Quand on la regarde agir, on se demande comment il peut y avoir, à tant d'endroits dans notre pays, une telle absence de réponse à des problèmes apparemment si faciles à résoudre – se nourrir, nourrir ses enfants, avoir un toit sur la tête, de l'eau courante, etc. La force de ce type d'intervention, c'est de voir ces problèmes et d'y répondre, de ne pas faire le tri dans les demandes qui lui sont adressées, de ne rien y opposer a priori, de prendre très au sérieux les *petits cailloux dans les chaussures des gens* – petits cailloux qui peuvent devenir de gros pavés.

Je suis également frappée de ce que, dans ces pratiques émergentes notamment, les équipes de prévention spécialisée travaillent bien sûr avec et sur les jeunes et leurs familles, mais elles travaillent aussi sur leur proche environnement. L'action vise presque moins à modifier les comportements des jeunes qu'à modifier l'environnement ou à procéder à des accommodements dans cet environnement pour qu'il soit plus favorable ou plus propice aux jeunes et à leurs familles. Cela peut être, au cours d'un chantier éducatif, déplacer ou contribuer à déplacer le regard que certains habitants peuvent avoir sur des jeunes usuellement considérés comme des fauteurs de trouble. Cela peut être agir sur les mécanismes de compréhension – et du coup augmenter les seuils de tolérance – de professionnels préoccupés de sûreté et de rentabilité (police, services de sûreté dans des transports...). Cela peut être encore la mise en place dans l'environnement proche du jeune de *mini guichets de socialisation* (dans la famille, à l'école, sur le plan professionnel, en matière de loisirs...) par lesquels on va essayer de faire passer le jeune pour qu'il prenne un chemin et qu'il évite de prendre d'autres chemins – c'est une opération de *déroutage*, à laquelle procède notamment la CEAF, déjà citée et chargée de l'accompagnement de personnes signalées comme radicalisées.

Dans tous les cas, lorsqu'on prend connaissance de ces pratiques pas tout à fait ordinaires, de ces pratiques qui peuvent éloigner la prévention spécialisée de ses éléments d'identité traditionnels, il apparaît d'une part que l'ambition de la prévention spécialisée est, selon moi, moins de *sauver une doctrine* que de *sauver des personnes*. D'autre part que la prévention spécialisée a potentiellement toute sa place dans tous les espaces où il est possible, où elle estime qu'il est possible, d'injecter de l'éducatif. Même si ces espaces ne sont pas les siens et même si, pour ce faire, elle doit mettre en retrait ou en suspens ses éléments d'identité traditionnels.

Toutefois et ce faisant, les associations et les équipes de prévention spécialisée peuvent se heurter à des difficultés. J'en vois notamment deux concernant les publics et trois concernant les pratiques.

La première difficulté peut être résumée par la question de savoir qui sont les publics de la prévention spécialisée aujourd'hui. J'ai souvent été frappée de la peine éprouvée par les équipes pour répondre à cette question. Ou frappée de constater que les réponses sont diverses et loin d'être unanimes. A l'origine, les publics de la *prév'* sont des jeunes en rupture, des jeunes souvent livrés à eux-mêmes, situés dans l'antichambre de la marginalisation ou déjà totalement marginalisés pour lesquels il n'existe pas de politique spécifique ou des politiques peu efficaces. Mais aujourd'hui ? L'on entend souvent dire que ce sont les jeunes et leurs familles. Mais, seulement les familles ou tous les habitants des

territoires sur lesquels une équipe intervient ? Tous les habitants de ces territoires ou même toute personne qui croise la route d'un éducateur ou d'une éducatrice, quel que soit l'endroit où cette personne habite, dès lors qu'elle a des difficultés ? Concernant les jeunes, s'agit-il de tous les jeunes ou de ceux qui sont le plus en difficulté et qui par exemple échappent aux « radars » de l'aide sociale à l'enfance ? Ce sont tous les jeunes, ou les moins âgés – des adolescents et même des enfants ? Ce, dans une optique de prévention dès le plus jeune âge et du fait qu'il est peut-être plus malaisé aujourd'hui que par le passé de ramener des jeunes adultes marginalisés sur les chemins de la socialisation. Etc. La grande diversité des publics de la prévention spécialisée peut semer le trouble chez ceux qui connaissent mal le métier et peut nuire à sa lisibilité.

La deuxième difficulté porte sur les spécificités des publics de la prévention spécialisée. Il importe de dire et redire les problématiques de ces publics. Elles paraissent évidentes pour les éducateurs et les éducatrices car ils les côtoient au quotidien. Mais ce n'est pas le quotidien des autres, pas forcément celui des politiques et des tutelles et pas forcément celui du corps social – qui ne réside pas dans ces territoires. Et il importe particulièrement de le dire et de le redire aujourd'hui, pour au moins trois raisons. La première raison est que l'on s'habitue à ces problématiques. On s'habitue à la pauvreté, à la précarité, à la misère ou aux difficultés sociales. On sait que cela concerne certaines personnes et on vit avec... La politique de la ville existe depuis environ quarante ans et depuis quarante ans on sait qu'il y a des « problèmes dans les quartiers » et l'on vit avec... La seconde raison est que l'on dispose d'indicateurs pour désigner les difficultés sociales et que ces indicateurs sont malheureusement devenus trop souvent des *formules* qui masquent les réalités de vie. Par exemple dire – et écrire – qu'il y a dans certains territoires un taux de chômage deux, trois ou quatre fois supérieur à la moyenne nationale est devenu une quasi clause de style, une sorte de rubrique usuelle qui ne dit (plus) rien de ce que cela signifie concrètement pour les personnes au chômage et pour les territoires où elles habitent. Enfin, troisième raison, il a souvent été constaté que la difficulté d'agir ou l'impuissance secrète de la fatalité et opère un retournement de responsabilité vers les publics aidés. Le « je ne peux pas grand-chose » ou « je ne peux rien pour toi » peut se retourner en : « tu es responsable de ce qui t'arrive » et par conséquent « c'est à toi de te débrouiller »...

Concernant les pratiques, si la capacité d'adaptation de la prévention spécialisée est une force pour ses publics, l'on peut aussi considérer que c'est une faiblesse car la grande diversité de ses formes d'action « met à mal sa lisibilité » et « brouille son identité » – comme cela est encore stipulé dans l'introduction du document *Demain la prévention spécialisée*, déjà cité. Souvent l'expérience montre que l'on peut d'autant plus se disperser, aller vers des espaces différents, entrer dans des dispositifs éloignés du cœur de métier... qu'il existe un cœur de métier. C'est-à-dire une ossature, une colonne vertébrale, un centre ou une base... Peu importe le terme que l'on utilise, mais ce cœur de métier ou ce socle permet, lorsqu'on avance, lorsqu'on évolue ou lorsqu'on s'adapte, de jeter un regard par-dessus son épaule pour voir ce qu'on laisse derrière soi. Cela pose dès lors la question stratégique de la taille des associations – question déjà entrevue maintes fois –, des alliances possibles entre elles ou avec des partenaires, afin que la prévention spécialisée sur un territoire devienne un acteur de référence des politiques publiques à destination des jeunes et des territoires.

Il apparaît ensuite que capacité d'agir et la force des pratiques de la prévention spécialisée ne sont pas encore suffisamment connues. En maints endroits, les élus locaux qui

se trouvent aussi être les financeurs des équipes de prévention, ont une ignorance patente de ce qu'est la prévention spécialisée et de ce que font ses équipes. Malgré les efforts de mise en visibilité du travail effectué, malgré les logiques coopératives engagées entre les instances qui portent la prévention spécialisée au niveau national et les plus hauts sommets de l'Etat, etc., l'on ne peut qu'être encore très étonné de l'ignorance qui sévit dans certains territoires concernant vos métiers. Ignorants de qui vous êtes et de ce que vous faites, des pans entiers du corps social le sont également. Il manque un *imaginaire de votre métier*. Pompier, boucher, médecin, climatologue, agent de Pôle emploi, magistrat, webmaster... sont des métiers qui produisent des images dans les représentations collectives. On voit à peu près qui ils sont et ce qu'ils font. Mais éducateur ou éducatrice et plus encore éducateur ou éducatrice de prévention spécialisée, on ne voit pas réellement ce que c'est et on sait à peine ce qu'ils font.

J'en viens enfin à une thématique que j'ai rarement l'occasion d'aborder, celle des valeurs. Dans un autre document, le *Guide sur la participation des équipes de prévention spécialisée à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la prévention de la délinquance* (2014), il est écrit que la prévention spécialisée se fonde sur une position éthique. Cette position éthique, je cite, « *est en-dehors de tout cadre répressif, se conçoit sur la base du respect de l'autre comme sujet, a comme obligation de ne porter aucun jugement moral sur les situations rencontrées et suppose une action éducative émancipatrice incluant la participation active des personnes concernées* ». Un socle éthique particulièrement exigeant, l'on peut en convenir...

Cette position éthique transpire en effet des pratiques de la prévention spécialisée, que celles-ci soient en phase ou en moindre phase avec les éléments d'identité du métier : un regard bienveillant et respectueux, un réel intérêt porté à l'autre, une action tournée vers l'être en devenir et pas sur les actes posés, une compréhension des comportements comme la traduction d'éléments structurels qui pèsent sur les parcours de vie, l'imputation des faits incivils, déviant ou délinquants à la responsabilité de leurs auteurs, mais aussi à la responsabilité des adultes et des institutions, la valorisation du pouvoir d'agir des publics, etc.

Toutefois et contrairement à ce que l'on peut imaginer, contrairement à ce que la prévention spécialisée imagine souvent elle-même, cette position éthique et ce socle de valeurs sont loin d'être évidents pour tous et sont loin d'être partagés par tous. L'ancien ministre Jean-Louis Borloo, auteur d'un très récent rapport sur les quartiers relevant de la politique de la ville, qualifie dans ce document les professionnels de l'action sociale de « héros de la République », estimant qu'ils exercent un « des métiers les plus difficiles dans la France d'aujourd'hui » et que le travail qu'ils effectuent est non seulement pas assez reconnu mais également en danger. Parmi les différentes mesures qu'il préconise pour renforcer et encourager cette « nouvelle armée de la République solidaire », il prévoit notamment de renforcer le financement de la prévention spécialisée à hauteur de 20 millions d'euros, prévention spécialisée dont il constate qu'elle est malheureusement absente dans environ la moitié des quartiers de la politique de la ville.

Ces préconisations, on le sait maintenant, ne seront vraisemblablement pas prises en compte faute d'arbitrage présidentiel et de plans de financement. Mais aussi parce qu'il y a des divergences de vues par rapport à ce document et des divergences de vues par rapport au socle éthique qui est le vôtre. Ainsi, est-il notamment reproché au *plan Borloo* de ne pas aborder ou de mal aborder les questions de sécurité, de communautarisme et de

radicalisation. De façon plus abrupte, certains n'entendent pas, je cite, «... que l'on arrose les habitants des quartiers avec de l'argent public », je cite «... par le biais de travailleurs sociaux... d'éducateurs de rue ou d'associations en tout genre ». Certains n'entendent pas, je cite, que l'on «... achète la paix sociale à coup de subventions », étant entendu, pour certains, que les travailleurs sociaux et les éducateurs de rue seraient les *boutiquiers* de la paix sociale. Je précise que l'on peut très facilement trouver ces citations dans les analyses ou les commentaires qui ont suivi la diffusion du rapport de Jean-Louis Borloo.

Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie d'une part que les facteurs de marginalisation qui affectent une partie de la jeunesse – notamment celle dont s'occupe la prévention spécialisée – sont méconnus ou bien ne sont pas pris en compte par certains responsables politiques et par certains de nos concitoyens. Cela signifie d'autre part que la position éthique qui est la vôtre peut se heurter à des positions contraires. Ce, pour des raisons économiques : on ne veut pas aider spécifiquement ces publics. Raisons économiques de court terme d'ailleurs, car on sait que les coûts du présent peuvent être les économies de demain et qu'une action sociale réalisée aujourd'hui peut être une action économique pour le futur.

Mais aussi pour des raisons politiques et anthropologiques. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de signaler que non seulement l'on considère les habitants des quartiers (ou certains d'entre eux) ou, plus largement, les populations pauvres ou désinsérées, comme *l'envers* ou *l'en-creux* des situations de normalité. Mais, plus encore, que ces populations représentent *le miroir négatif* de nos sociétés. En d'autres termes, on n'a pas forcément ou pas toujours envie de les connaître et de les aider. Le principe de la protection de l'enfance et le principe de la solidarité envers les plus démunis – deux principes fondamentaux de la prévention spécialisée – ne vont pas toujours de soi ou ne vont plus toujours de soi, comme si l'ordre dominant était fragilisé par ces deux principes mêmes.

Il importe de ne pas oublier que la solidarité est une construction sociale historique, toujours à faire et jamais acquise. Par ailleurs, comme l'ont dit un certain nombre de sociologues dans une optique réaliste même si elle semble un peu cynique, il n'y a aucune raison d'aider les publics en difficulté plus que ne l'exige le maintien du statu quo social. Et que l'assistance envers les plus démunis est toujours aussi un moyen pour une société ou pour un ordre d'assurer son autoprotection. En d'autres termes le socle éthique qui est le vôtre – et qui vous paraît parfois tellement évident, tellement naïvement évident – est loin de l'être. Au mieux on le méconnaît, au pire on le combat. C'est pour cette raison qu'il est fondamental de le formuler, de l'explicitier, de le défendre. C'est pour cette raison que la dimension stratégique et politique de vos pratiques est capitale.